


GIDE

GIDE LOYRETTE NOUËL

CHARTRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

An aerial photograph of a dense, vibrant green forest. A light-colored wooden walkway or deck is visible, winding through the trees. The perspective is from directly above, looking down on the foliage.

• ALGER • BRUXELLES • CASABLANCA • ISTANBUL • LONDRES • NEW YORK • PARIS •
• PÉKIN • SHANGHAI • TUNIS • VARSOVIE •

Gide est un cabinet innovant et engagé. Cette Charte atteste de ses engagements en matière sociale, éthique, environnementale et citoyenne, les quatre grands axes stratégiques de sa politique RSE.

1. ENGAGEMENT SOCIAL

Diversité

Cabinet international présent dans 11 pays, Gide jouit d'une grande diversité culturelle grâce à ses membres de 35 nationalités différentes, représentant 41 barreaux dans le monde. Alors que cette richesse est aussi facteur de performance, le cabinet entend continuer à promouvoir cette diversité, à travers notamment :

- la valorisation du capital féminin, en proposant des ressources à toutes les collaboratrices du cabinet (mentorat, évènements VIP, déjeuners-partage d'expérience mensuels entre associées et collaboratrices), avec un objectif affiché d'atteindre 30 % de femmes associées à horizon 2025 ;
- la prise en considération des contraintes liées à la parentalité, notamment la pro-ratisation des heures effectuées pour pallier à l'impact des congés maternité et paternité ;
- l'inclusion sociale par des projets spécifiques, dont la rencontre des étudiants partout en France via le programme Gide Talents ;
- le refus de toute forme de discrimination par la formation à ce sujet de toute personne impliquée dans le recrutement pour le cabinet.

Afin de faire valoir ces engagements, Gide est signataire de la Charte de la Diversité.

Politique de formation

Avec l'appui de son Conseil Scientifique, la plateforme interne de formation Gide Académie propose un cycle de formations et de conférences permettant au cabinet de veiller à la montée en compétences de tous ses membres, et ainsi de garantir leur employabilité. Une session de formation est dispensée en moyenne tous les mois, impliquant une quinzaine d'intervenants internes par an.

Bien-être au travail

Au-delà d'un gain de productivité, Gide a la conviction que le bien-être permet un travail efficace et efficient, et développe un véritable sentiment d'appartenance.

Dans cette optique, le cabinet :

- encourage l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle par l'aménagement des horaires et, plus largement, par la possibilité de télétravailler ;
- propose des solutions et services permettant à chacun de veiller à une bonne hygiène de vie et d'agrémenter la vie quotidienne sur le lieu de travail (salle de sport, conciergerie, restaurant) ;
- favorise un dialogue social constructif, via la consultation régulière des représentants du personnel ;
- organise tout au long de l'année des événements fédérateurs et conviviaux, tels que des conférences sur des thématiques inspirantes, des dégustations lors de moments festifs, ou encore des événements sportifs à visée caritative ;
- propose des avantages financiers et non-financiers aux membres du cabinet.

2. ENGAGEMENT ETHIQUE

Déontologie, transparence et conflits d'intérêts

Le Comité Exécutif et les différentes directions et commissions du cabinet ont ensemble clairement édicté des règles, qui comprennent entre autres :

- la signature par tous les membres du cabinet de sa charte déontologique à leur arrivée ;
- le suivi obligatoire d'une formation de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux, les manquements et délits d'initiés et le financement du terrorisme, afin de lutter contre tous types de fraude, sensibiliser à ces questions et lancer des alertes le cas échéant ;
- l'organisation de réunions avec avocats et salariés pour informer de la situation du cabinet, de la stratégie et de la vision du Comité ;
- la mobilisation d'une cellule de vérification des conflits d'intérêts avant toute ouverture de nouveau dossier, qu'il s'agisse d'un dossier facturé ou pro bono.

Protection des données personnelles

Au-delà de la loi relative au RGPD et afin de garantir la confidentialité des données de ses membres mais aussi de ses clients, le cabinet assure une veille permanente de ses systèmes d'information.

Une charte informatique est transmise à tous les membres du cabinet lors de leur arrivée pour signature, et une formation spécifique est dispensée.

Par ailleurs, le cabinet utilise la technologie VPN permettant des connexions à distance sécurisées avec pare-feu nouvelle génération.

Son système de Gestion Electronique des Documents permet d'optimiser la gestion de tous ses documents et leur exploitation par des moyens électroniques spécialisés et performants.

Enfin, les servers du cabinet sont hébergés en France, offrant une meilleure sécurité des communications.

3. ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Contrôler et réduire son empreinte environnementale est une préoccupation réelle et permanente du cabinet, qui passe notamment par :

- la sensibilisation des utilisateurs à la protection de l'environnement afin de favoriser l'adoption de bonnes pratiques, notamment en matière d'impression de documents, de gestion des déchets et d'usages informatiques ;
- la limitation de la production de déchets en favorisant leur valorisation et leur recyclage dans les espaces communs et les bureaux ;
- autant que possible, l'utilisation du ferroviaire et de systèmes de visioconférence pour les réunions d'affaires, et de moyens de déplacements « doux » pour une mobilité plus verte ;
- la sensibilisation des prestataires de services aux enjeux du développement durable via une charte d'achats responsables ;
- l'utilisation adaptée des locaux dits "verts", économes en consommations d'eau et d'énergie.

Le cabinet a mis en place une Commission Développement Durable dont la mission est de piloter ses actions relatives à la limitation de son impact environnemental.

4. ENGAGEMENT CITOYEN

Enfin, Gide met tout en œuvre pour que chacun de ses membres puisse donner de son temps et de son expertise au bénéfice de projets citoyens : le cabinet est fier de voir, tous les ans, une centaine de personnes soutenir bénévolement sur leur temps de travail environ cinquante associations par le biais de Gide Pro Bono.

A cet effet, Gide s'engage à :

- poursuivre un programme Pro Bono ambitieux, doté d'un volet de mécénat financier et d'un volet de mécénat de compétences ;
- pérenniser son fonds de dotation Gide Pro Bono, abondé de 250.000€ par an par tous les associés du cabinet ;
- simplifier la mise en relation entre associations et volontaires du cabinet ;
- organiser régulièrement des collectes et événements caritatifs pour encourager l'engagement de tous.

Paris, septembre 2021


Jean-François LEVRAUD
Managing Partner